

**FICHE D'INSCRIPTION – Cours d'arabe - (ENFANTS)**

**Année scolaire 2020-2021**

	Nom	Prénom	Date de naissance	Niveau	Jour de cours choisi
1 <sup>er</sup> enfant					
2 <sup>ème</sup> enfant					
3 <sup>ème</sup> enfant					
4 <sup>ème</sup> enfant					

**Le responsable légal :**

Nom : ..... Prénom : .....  
 Adresse : .....  
 Code postal : ..... Ville : .....  
 Tel fixe : ..... Tel père : ..... Tel mère : .....  
 Email : .....

**Personne à prévenir en cas d'indisponibilité des parents :**

Nom : ..... Prénom : .....  
 Tél fixe : ..... Tel Portable : .....

**Indications particulières à nous communiquer (allergie, médicament...)**

.....

**Indication complémentaire, lors de fête ou évènement scolaire :**

J'autorise mon/ mes enfant(s) à être pris en photo ou filmé : Oui  Non

**AUTORISATION PARENTALE – Sortie des classes -**

Je soussigné(e) ..... père – mère – tuteur \*(rayer la mention inutile)

- N'Autorise pas mon/mes enfant(s) à quitter seul(s) l'école  
 Autorise mon/mes enfant(s) à quitter seul(s) l'école  
 Autorise M / Mme .....  
 ..... à venir chercher mon / mes enfant(s) à la sortie des classes

**A noter SVP :** *en signant cette autorisation, vous déchargez les responsables de l'école Al-Khalil de toute responsabilité en cas d'accident survenant à partir de la sortie des classes en dehors du périmètre de l'école. Sans autorisation, les élèves ne seront confiés qu'à leur responsable légal exclusivement.*

Date :

Signature :

## ACMS - Ecole Arabe AL-KHALIL

### REGLEMENT INTERIEUR 2020-2021

#### Article 1 :

- Les cours commencent le **samedi 5 septembre 2020** et se terminent le **Dimanche 13 juin 2021**.
- **Tout élève qui quittera les cours en cours de l'année ne sera pas remboursé.**

#### Article 2 : Le jour de l'inscription

- L'élève devra être accompagné par l'un des parents ou son tuteur.
- Le responsable légal doit obligatoirement remplir la fiche d'inscription et la retourner remplie et signée avant le 30 juin; ainsi qu'une attestation d'assurance.
- Le paiement se fait **obligatoirement le jour de l'inscription** soit en espèce au comptant soit par chèques (5 maximum en indiquant les dates d'encaissement au dos du chèque) à l'ordre de l'**ACMS**.

#### Article 3 : Pendant la scolarité

- Accueil des élèves 10 minutes avant le début des cours dans la cour, accompagnés par l'un des parents.
- 10 minutes après le début des cours **aucun retard** ne sera accepté.
- Tout élève présent en début de cours ne pourra quitter la salle sans autorisation de son professeur.
- La direction garde le droit de changer de classe et de niveau de l'élève au cours de l'année scolaire en concertation avec les parents.
- Interdiction de déranger les professeurs ou de leur manquer de respect sous peine de sanction.

#### Article 4 : Obligation des élèves

- Tout élève doit avoir une tenue et une hygiène convenable.
- Tout élève doit être sérieux et persévérant.
- L'assiduité est obligatoire, et toute absence doit être justifiée par les parents.
- Toute violence, dégradation des locaux ou perte de matériel scolaire entraîneront la responsabilité des parents.
- Les enfants malades ne seront pas acceptés au cours.
- Les enfants qui ne sont pas encore propres pour les classes de maternelle ne seront pas acceptés.

#### Article 5 : Obligation des parents

- Dès la fin du cours, les parents devront **obligatoirement** récupérer leurs enfants dans le hall de l'école.
- Au-delà de **15 minutes de retard**, la direction se dégage de toute responsabilité de l'enfant. **Les élèves seront amenés à attendre seuls l'arrivée de leurs parents dans le hall.**
- Les parents pourront être reçus par les professeurs ou par la direction sur rendez-vous.
- Les parents doivent consulter régulièrement le carnet de correspondance de leurs enfants, le signer après chaque séance et répondre aux messages qui leurs sont adressés.
- Les devoirs seront mis sur le portail de l'école : <http://alkhalil.e-manar.com>

#### Article 6 : En cas d'incident ou d'accident

- Les parents seront immédiatement prévenus.

#### Article 7 : Respect du règlement intérieur

- Tout élève et parent doit respecter le règlement intérieur et son engagement disciplinaire (voir le cahier de correspondance). Son non-respect entraînera des sanctions sévères, voir l'exclusion de l'élève.

Date : .....

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »